**NOTICE DE SELECTION**

**Recrutement d´un(e) consultant(e) national(e)****Spécialiste en gestion et coordination de l’aide, ayant un background pertinent dans les questions d’efficacité de l’aide.**

**Référence du dossier :** **018/****IC-NAT/Kasaï Centrale/2020**

Date : 05/05/2020

**Pays :**République Démocratique du Congo, Province de Kasaï Centrale/Ville : Kananga

**Description de la mission :** Un(e) consultant(e) national(e) Spécialiste en gestion et coordination de l’aide, ayant un background pertinent dans les questions d’efficacité de l’aide.

**Niveau de poste et d’expérience :** Consultancenationale

**Durée de la mission :** 6 mois, renouvelable en cas de nécessité et après évaluation satisfaisante de performance.

**Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mail** : [ic.soumission.cd@undp.org](mailto:ic.soumission.cd@undp.org)**avec mention de la référence et intitulé du dossier « 018/IC-NAT/Kasaï Central/2020 – Projet Kasai-Centrale ». Veuillez noter qu´il est obligatoire d´indiquer cette référence dans l´objet du message. Les propositions transmises sans indiquer la référence correcte du dossier pourraient ne pas être prises en compte.**

**Votre proposition devra être reçue au plus tard lemardi 19 mai 2020 à 16 heures de Kananga**

**Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.**

N’hésitez pas à écrire à l’adresse [soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org) pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

**1. Contexte et Justification**

|  |
| --- |
| Les capacités des provinces de la RDC à fournir les services publics et collectifs de base – voire simplement à formuler, planifier, piloter et mettre en œuvre les politiques publiques dans contexte de décentralisation – ont été sérieusement affectées par une longue période de mal gouvernance, d’instabilité politique et de conflits armés et intercommunautaires récurrents. Ce déficit capacitaire contrarie gravement la mise en œuvre efficace de leurs plans provinciaux et locaux de développement, hypothéquant ainsi lourdement leurs perspectives de développement à moyen et long terme, ainsi que l’atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).  Sortant d’une crise intercommunautaire majeure, la nouvelle Province du Kasaï Central souffre, comme les autres, d’énormes déficits capacitaires de mobilisation et de gestion et des ressources (internes et externes), pour réaliser et conduire efficacement son processus de planification du développement et pilotage de la décentralisation en cours.  Dans cette perspective, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) appui la mise en route d’un projet de renforcement des capacités humaines et institutionnelles de la province du Kasaï Central, pour soutenir la mise en œuvre de son Plan d’Actions du Gouvernement Provincial 2019-2024 (PAGP) approuvé par l’Assemblée Provinciale, condition permissive d’atteinte des objectifs de développement y déclinés. Ledit projet permettra à la province de bâtir une masse critique des compétences et de renforcer les capacités fonctionnelles de ses institutions, en vue de soutenir les changements transformationnels tant attendus par la population du Kasaï Central. IL visera en particulier à renforcer la chaine PPBS de la province et sa capacité à mobiliser les ressources, ainsi qu’à gérer l’aide au développement, tout en renforçant le leadership des autorités provinciales et des entités territoriales décentralisées dans le pilotage, la mise en œuvre et le S&E du PAGP.  Le projet vise les six objectifs spécifiques ci-dessous :   * Mettre en place un dispositif efficace de pilotage stratégique, technique et décentralisé du PAGP et ses outils de mise en œuvre et de S&E; * Renforcer la chaine de Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-Évaluation (PPBSE) de la province, ainsi que le processus de formulation et d’exécution des budgets programmes intégrant les priorités annuelles de la province, pour une meilleure opérationnalisation du PAGP; * Renforcer le mécanisme de traçabilité, de gestion, et de coordination provinciale de l’aide; * Soutenir la province dans la mobilisation des ressources pour le financement du développement, en particulier de son PAGP; * Développer les capacités statistiques provinciales; * Améliorer tant soit peu le cadre de travail du gouvernorat et de quelques ministères sectoriels clés, en vue d’accroitre l’efficacité et la productivité de travail.   A terme, le projet vise la réalisation des effets suivants dans la Province :   * Les capacités de programmation, de budgétisation, de pilotage, de mise en œuvre et de suivi des plans provinciaux de développement, des programmes et projets sont renforcées ; * Le mécanisme de gestion et de coordination provinciale de l’aide est amélioré ; * Les capacités provinciales dans le domaine de la statistique sont renforcées ; * Le leadership des autorités provinciales et des ETD dans le pilotage et le suivi du PAGP est renforcé.   Le projet est mis en œuvre pour une période de trois ans et comprend 3 composantes suivantes :   1. Développement des cadres institutionnels de pilotage et de suivi de la mise en œuvre du PAGP, ainsi que de gestion, de coordination et de mobilisation de l’aide au développement. 2. Renforcement de la chaine PPBS de la Province. 3. Développement des capacités de mobilisation des ressources internes et externes de la province et de leur gestion.   Il revient toutefois que l’aide au développement représente une part substantielle du flux de financement du PAGP et du budget de la province. Mais sa gestion et sa coordination reste difficile, fragmentée, non alignée aux priorités provinciales, sans cohérence d’ensemble et sans effets tangibles sur le développement de la province. Ainsi, pour appuyer la mise en route d’un mécanisme de gestion et de coordination efficient de l’aide au niveau de la province, le PNUD compte recruter dans le cadre de ce projet un consultant spécialiste en matière de gestion et de coordination de l’aide. |

**3. Responsabilités du consultant, résultats attendus,**

|  |
| --- |
| Sous la supervision du Ministre provincial du Plan en collaboration avec l’Analyste en charge du portefeuille et du Chef de bureau projet PNUD Kananga, les responsabilités du consultant(e) incluront :   * Faire un diagnostic détaillé du flux de l’aide entrant dans la province et une analyse pertinente des forces et faiblesses dans la gestion et la mobilisation de l’aide, et présenter des propositions pour améliorer la gestion de l’aide ; * Appuyer la province à mettre en place un cadre institutionnel provincial de gestion et de coordination de l’aide regroupant toutes les parties prenantes ; * Appuyer la province à mettre en place un système efficace d’information sur l’aide, maitrisant tous les flux d’aides entrant (par provenance et par secteurs) et leur traçabilité (des pays sources à l’utilisation finale), assis sur une plateforme numérique et une équipe technique qualifiée, travaillant en synergie avec l’INS ; * Appuyer la province à mettre en place un cadre légal (une stratégie et/ou une politique provinciale de l’aide) aligné au cadre légal national similaire, qui permet de :   + aligner toutes les interventions des partenaires sur les stratégies et les priorités de développement de la province (principe d’alignement) ;   + favoriser voire les partenaires à utiliser les systèmes provinciaux (procédures en matière de passation des marchés publics, de gestion des finances publiques, de comptabilité, d’audit, d’élaboration des cadres de résultats et de suivi, etc.) ;   + donner à la province le premier rôle dans le pilotage de la coordination de l’aide à tous les niveaux, et dans la mise en œuvre des projets, programmes et plans provinciaux de développement intégrant les interventions des partenaires, en concertation avec les partenaires, et la participation de la société civile et du secteur privé. (Principe d’appropriation) ;   + favoriser la mise en place des dispositifs communs des partenaires/donateurs et développer une approche pragmatique de la division du travail et du partage des tâches, permettant de renforcer la complémentarité et de réduire les couts de transaction (principe d’harmonisation) ;   + gérer et mettre en œuvre l’aide en se concentrant sur les résultats et bénéfices sociaux souhaités et en utilisant les données disponibles en vue d’améliorer le processus de décision (principe de gestion axée sur les résultats).   + renforcer la responsabilité mutuelle et la transparence concernant l’utilisation qui est faite des ressources affectées au développement (principe de la responsabilité mutuelle).   + renforcer la coopération sud-sud, ainsi qu’avec les pays BRICS (principe de coopération efficace au service de développement).   + Mobiliser davantage des ressources des ressources au titre de l’aide (effet volume), canaliser l’aide vers les priorités de développement, et utiliser efficacement l’aide pour plus de résultats de développement (effet levier) en collaboration avec l’expert en charge du partenariat, mobilisation des ressources.   Outre les aspects substantifs susvisés, sous la supervision directe du Ministre provincial du Plan et du Chef du projet, le Consultant statisticien assumera les missions suivantes :   * Exécuter tous les travaux demandés par les ministères sectoriels de la chaine PPBSE en lien avec le projet ou pouvant contribuer à faire avancer le projet ; * Elaborer son Plan de travail annuel, en fonction des missions et responsabilités lui confiées, qui devra être validé par le Ministre provincial du Plan en collaboration avec l’analyste en charge du portefeuille et le Chef de bureau projet PNUD Kananga ; * Elaborer les TDRs spécifiques pour chaque activité rentrant dans le cadre de sa mission ; * Produire des rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels de ses activités en dégageant les résultats atteints et les contraintes rencontrées ; * Maintenir le dialogue avec tous les ministères sectoriels concernés et toutes les parties prenantes au projet.   La consultation nécessitera une présence physique à Kananga, Province du Kasaï-Central, en RDC. Des propositions alternatives peuvent être envisagées, à condition qu'elles ne mettent pas en péril l’exécution de la mission et l’efficacité du programme.  **Résultats Attendus :**   * Un diagnostic détaillé du flux de l’aide entrant dans la province et une analyse pertinente des forces et faiblesses dans la gestion et la mobilisation de l’aide sont réalisés et les propositions sont mises en œuvre ; * Un cadre institutionnel provincial de gestion et de coordination de l’aide regroupant toutes les parties prenantes est créé et rendu opérationnel ; * Un système efficace d’information sur l’aide, avec sa plateforme numérique de gestion des données, est créé et rendu opérationnel ; * Un un cadre légal provincial (une stratégie et/ou une politique provinciale de l’aide) aligné au cadre légal national est conçu, lancé et mis en route ;   Outre-les résultats/livrables substantifs susvisés, les documents et rapports ci-dessous sont attendus :   * Un Plan de travail annuel et une note méthodologique décrivant la manière dont le consultant compte organiser et conduire son travail sont produits ; * Des rapports mensuels succincts d’activités indiquant les résultats atteints et les défis rencontrés sont produits ; * Des rapports trimestriels, semestriels d’activités détaillés sont produits ; * Des Rapports annuels d’activités sont fournis ; * Un Rapport final de fin de mission est produit |

**4. Livrables et tranches de paiement**

Les principaux livrables du (de la) Consultant(e) Spécialiste en gestion et coordination de l’aide sont :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Livrables /Description** | **Echéance proposée** | **Tranche de paiement** |
| Un Plan de travail annuel et une note méthodologique décrivant la manière dont le consultant compte organiser et conduire son travail sont produits, | 5 jours après la signature du contrat | 15% |
| un Rapport préliminaire avec un diagnostic détaillé du flux de l’aide avec un répertoire des interventions de tous partenaires Techniques et financiers ainsi que les ONG internationales entrant dans la province et une analyse pertinente des forces et faiblesses dans la gestion et la mobilisation de l’aide sont réalisés et les propositions sont mises en œuvre ; Une analyse comparative avec les données de la PGAI du Ministre Plan, Au moins deux avec toutes les parties prenantes organisées et un cadre, Un cadre institutionnel provincial de gestion et de coordination de l’aide regroupant toutes les parties prenantes créé et rendu opérationnel, Elaborer les TDRs spécifiques pour chaque activité rentrant dans le cadre de sa mission, les TDRS et les documents de la table ronde des Bailleurs pour la mobilisation des ressources pour financer et la vulgarisation du PAGP actualisé de la Province sont  produits et approuvés(avec au moins 90% de réalisation) | 30 jours après approbation du plan de travail et la note méthodologique | 25% |
| (1)Un système efficace d’information sur l’aide, avec sa plateforme numérique de gestion des données, est créé et rendu opérationnel ;(2)Un un cadre légal provincial (une stratégie et/ou une politique provinciale de l’aide) aligné au cadre légal national est conçu, lancé et mis en route ;(3) une Table ronde des bailleurs pour le financement du PAGP de la Province organisée,(4) un Atelier de renforcement des capacités des Ministres et agents de la Province à gérer un système efficace d’information sur l’aide, maitrisant tous les flux d’aides entrant (par provenance et par secteurs) et leur traçabilité (des pays sources à l’utilisation finale), assis sur une plateforme numérique et une équipe technique qualifiée, travaillant en synergie avec l’INS réalisé; (5) des outils participatifs de gestion et de suivi-évaluation de l’aide avec des IOV des résultats et bénéfices sociaux souhaités sur et en utilisant les données disponibles en vue d’améliorer le processus de décision (principe de gestion axée sur les résultats) mis en place et opérationnels avec rapport approuvé(avec au moins 90% de réalisation). | 60 jours après le démarrage | 30% |
| (1)Lesrenforcements des capacités des Ministères et des parties prenantes sur la responsabilité mutuelle et la transparence concernant l’utilisation qui est faite des ressources affectées au développement (principe de la responsabilité mutuelle) réalisés,(2) les mécanismes de la coopération sud-sud et interprovinciale (Kasaï Central-Lunda Norte et Kasaï Central avec les 5 Provinces Voisines), ainsi qu’avec les pays BRICS (principe de coopération efficace au service de développement) sont mis en place et opérationnel.(3)la mobilisation des ressources des ressources au titre de l’aide (effet volume) et canalisation l’aide vers les priorités de développement, et utilisation efficace l’aide pour plus de résultats de développement (effet levier) en collaboration avec l’expert en charge du partenariat, mobilisation des ressources avec Rapport approuvé(avec au moins 90% de réalisation) | 15 jours après fin chaque trimestre après le démarrage | 3x 10% |
| * Les renforcements des capacités sur les mécanismes de traçabilité, de gestion, et de coordination provinciale de l’aide; * L’appui à la province dans la mobilisation des ressources pour le financement du développement, en particulier de son PAGP assuré; * Rapports périodiques : 4rapports activités trimestriels,2 rapports semestriels et 1 rapport final annuel d’activités suivant le PTA rendus et approuvés (avec au moins 90% de réalisation) |  |  |

**5. Chronogramme Durée de la mission**

|  |
| --- |
| Le nombre total de jours de travail dans le cadre de ce contrat alloué au consultant national sera de 6 mois, renouvelable en cas de nécessité et après évaluation satisfaisante de performance. |

**6. Qualifications et Expérience requises**

|  |
| --- |
| I. Qualifications académiques :  Être titulaire au minimum d’un diplôme de master (DEA) en économie, en développement, en sociologie, en administration des affaires ou équivalent, avec un background avéré dans les questions d’efficacité et de gestion de l’aide.  II. Expérience :   * Avoir une expérience d’au moins 5 ans dans les domaines de gestion et de coordination de l’aide ; * Avoir une expérience avérée dans les problématiques de mobilisation de l’aide et l’élaboration des politiques et/ou stratégies de mobilisation des ressources ; * Avoir une bonne connaissance des instruments internationaux et régionaux portant sur l’efficacité de l’aide * Avoir une expérience pertinente en développement des plates formes de gestion des données ; * Avoir une bonne connaissance en matière de lutte contre la circulation des flux illicites des capitaux * Avoir une expérience suffisante dans la formulation et la mise en œuvre des projets et programmes de développement ; * Avoir une bonne connaissance des mécanismes de financement des partenaires multilatéraux et bilatéraux ; * Être capable de travailler sous pression ; * Avoir de bonnes aptitudes de communication ; * Posséder d’excellentes capacités en relations interpersonnelles ; * Avoir la maîtrise des logiciels suivants : Word, Excel, Power Point, * Maîtrise indispensable de la langue française tant à l’écrit qu’à l’oral. La connaissance de l’anglais serait un avantage.   III. : Langues  Une bonne maîtrise du français parlé et écrit.  IV. Autres :   * Maitrise de l’outil informatique ;   V. Compétences :  **Compétences d’entreprise et valeurs éthiques :**   * Démontrer une intégrité en se conformant aux valeurs et normes déontologiques des Nations Unies. * Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD. * Développement et gestion de programme axés sur les résultats : * Innovation et proposition de nouvelles approches : * Démontrer une sensibilité et adaptabilité au niveau de la culture, du genre, de la religion, de la race, de la nationalité et de l’âge, et Traiter toute personne de manière juste sans favoritisme.   **Compétences Fonctionnelles :**   * Partager la connaissance et l’expérience et contribuer aux domaines de pratiques du PNUD et activement travailler vers un apprentissage et un développement personnel continu. * Posséder une capacité à fournir des services de conseils dans son domaine de compétence. * Intégrité/Engagement au mandat * Capacité de travail en équipe * Capacité de communication et des idées et capacité de Gestion de conflit et autonomie * Pensée stratégique et analytique et orientation vers résultats/Engagement pour l’excellence * Prise de décision appropriée et transparente   **Leadership**   * Capacité à se focaliser sur l'impact et le résultat et répondre positivement au feedback ; * Attitude énergique, positive et constructive ; * Avoir une bonne capacité de communication verbale et écrite ; * Savoir construire de solides relations avec les clients et acteurs extérieurs ; * Calme et égalité d’humeur, y compris sous la pression des délais et des circonstances ; * Faire preuve d'ouverture d'esprit et être capable de gérer les situations complexes.   **Autres aptitudes**   * Excellentes aptitudes interpersonnelles et de communication ainsi qu’une expérience en discussion et négociation sur les questions de développement rural à différents niveaux. * Aptitudes de recherche et d’analyse. * Maîtrise des progiciels standards de Microsoft Office, et familiarité aux nouvelles technologies de l’information et de la communication. |

**7.Documents constitutifs de l’offre**

|  |
| --- |
| Les consultants intéressés doivent inclure dans leurs offres les documents/informations ci-dessous :  **1. Proposition technique :**   1. Une note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature ; 2. Une brève présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation envisagée de la mission (chronogramme et plan de travail) ; 3. CV détaillé incluant notamment les expériences acquises dans les projets, domaines similaires ou connexes et 3 références.   **2. Lettre d´offre avec une proposition financière – *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2**   * Le/la Consultant(e) doit remplir et signer la *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2. * Le/la Consultant(e) doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire (le modèle du tableau des couts est joint à la Lettre de soumission – pages 4-5). |

**8. Evaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Le/la consultant/e individuel(le)sera évalué(e) sur la base de la méthodologie de Notation combinée. Lorsque cette méthode d’évaluation est utilisée, le contrat est attribué au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et jugée :   * Répondante/conforme/ acceptable et, * Ayant reçue la note globale pondérée la plus élevée sur la base des critères technique et financier spécifiés * Pondération de l’évaluation technique : 70 % * Pondération de l’évaluation financière : 30 %   L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  Le marché sera attribué au/à la Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).   1. *Les propositions techniques*   Les propositions techniques seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères  ***Les propositions techniques***  Les propositions techniques seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :   |  |  | | --- | --- | | **Critèresd´évaluation** | **Points maximum** | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elleau minimum d’un diplôme de master (DEA) en économie, en développement, en sociologie, en administration des affaires ou équivalent, avec un background avéré dans les questions d’efficacité et de gestion de l’aide ? | 20 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une :   * Expérience d’au moins 5 ans dans les domaines de gestion et de coordination de l’aide ? 10pts * Expérience avérée dans les problématiques de mobilisation de l’aide et l’élaboration des politiques et/ou stratégies de mobilisation des ressources ? 5pts * Expérience pertinente en développement des plates formes de gestion des données ? 5 pts * Expérience suffisante dans la formulation et la mise en œuvre des projets et programmes de développement ?5 pts | 25 | | L´approche méthodologiqueproposé est-elle claire et appropriée aux produits décrits/attendus dans les termes de référence ? | 30 | | Le chronogramme/plan de travail proposé est-il cohérent et réaliste pour garantir la réalisation effective des principaux livrables attendus de la mission comme explicité dans les TDR ? | 25 | | **Total note proposition technique** | **100** |   Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points, cette note technique sera pondérée a 70%.   1. ***Les propositions financières***   Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées. Une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :   * ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante) /Offre financière de A] x 30***   **Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**  Le/la Consultant(e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts dans l´Annexe II (Lettre de soumission au PNUD). Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter, dans le Tableau des coûts, la ventilation de ce montant forfaitaire.  Le/la consultant/e devra inclure tous les frais lui permettant d’exécuter la mission suivant la durée prévue.  Les paiements seront effectués sur la base de la production des livrables tels que mentionné dans la Section 3 – Livrables et Tranches de Paiement.  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière.*** |

**9. Autres informations pertinentes**

|  |
| --- |
| Le soumissionnaire retenu de 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis.  Le consultant retenu devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**ANNEXES**

**ANNEXE 1 – Termes et Conditions des contrats IC (IndividualContracts)**

****

**ANNEXE 2 – Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission (y compris le tableau des couts)**

****